PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N°1174-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°1130-24 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES ZONES R-6-630, R-6-637 ET R-6-639

Aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage portant le n° 1174-26.

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 14 juillet 2026, un premier projet de règlement n°1174-26 de zonage.

Ce projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **4 août 2026 à 19h00**, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable du Service d'urbanisme expliquera le règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville sis au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00.

Donné à Sainte-Julienne, ce 16 juillet 2026

(signé)
Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière